

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1036

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'insoutenable légèreté des lobbies

Depuis la fin mars, Otto Stich ne décolère pas. Et on le comprend, lui qui a dû subir, pour ficeler son paquet financier, la volonté d'une majorité parlementaire bourgeoise, relayant fidèlement les consignes et volontés successives des groupes économiques. Il a donc fallu d'abord éliminer la taxe occulte, soit un cadeau de 1,7 à 2 milliards de francs aux acheteurs et utilisateurs de biens d'investissement. Et puis il a fallu sauvegarder la place financière suisse, en allégeant le droit de timbre à percevoir sur les émissions et négociations, soit une perte nette de l'ordre de 400 millions. Et M. Stich a dû, enfin, s'accommoder d'une TVA à l'européenne, telle que voulue d'abord par le Conseil des Etats, puis par le Parlement tout entier.

Or, voilà que les milieux même d'où ont toujours émané les appels à l'eurocompatibilité retirent leur appui en vue de la votation du 2 juin prochain sur le nouveau régime des finances fédérales. En clair, le Vorort, qui représente les intérêts de l'industrie d'exportation et du grand commerce, se prononce désormais contre ledit régime, alors même que ce dernier comporte une véritable TVA, c'est-à-dire une forme de fiscalité indirecte assurant aux vendeurs suisses une position équitable, sinon avantageuse, sur le marché international.

Passons sur l'aspect coup de poignard dans le dos; il était imaginable, sinon attendu. N'empêche qu'il y a trahison, rupture d'un engagement moral. Mais il y a plus grave: que penser d'un groupe de pression qui a toujours revendiqué — et largement fait reconnaître — sa dignité, son sérieux et, pour tout dire, son aptitude à «manager» les affaires bien plus efficacement que les élus politiques, Conseil fédéral en tête? En préconisant le non, le Vorort a pris un triple risque: celui d'être éventuellement démenti par une partie de ses propres membres; celui de ridiculiser et de révolter les parlementaires les plus attentifs à ses consignes; celui de faire échouer le paquet le plus favorable qui se puisse

imaginer du point de vue de la compétitivité de l'industrie suisse. En se ravalant au niveau de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), le Vorort donne à son tour dans le repli helvético-centrique et dans le poujadisme électoraliste — où le rejoint curieusement le parti libéral.

En réalité, un groupe de pression, et pas des moindres, cède à des considérations qu'on dit d'habitude de «pure (?) politique politicienne». Pas étonnant quand on voit la tendance, et pas seulement au niveau fédéral où elle est traditionnellement manifeste, des lobbies à se mettre à la place des exécutifs; les groupes de pression se comportent comme les clients d'un super café du commerce qui se substituent aux autorités, mais sans engagements ni sanctions électorales. Attitude décidément trop facile pour le grand Vorort, comme pour telle petite chambre de commerce. A partir d'un certain degré, l'irresponsabilité démontrée devient insoutenable. Même la NZZ le constate, navrée, accusant le Vorort d'inadmissible légèreté. Et la SDES, qui fonctionne comme agence d'information du grand capital, prend ses distances en citant, gênée, aussi bien les avantages que les inconvénients du nouveau régime des finances fédérales.

L'auto-goal du Vorort est parfait, mais la partie n'est pas pour autant gagnée pour les partisans du compromis soumis au souverain. Et si l'échec malheureusement prévisible devait effectivement se produire, il y aurait reconduction pure et simple du système actuel, avec ICHA et taxe occulte, et avec le refus d'un transfert de charges modéré des contribuables fédéraux vers les consommateurs. Les opposants au nouveau régime des finances fédérales songent déjà à une initiative réduisant fortement l'impôt fédéral direct, qu'ils veulent ramener au niveau d'une recette affectée à la péréquation intercantonale... Quand la légèreté flirte avec l'arrogance, elle devient décidément insoutenable.